

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

Date de révision: 08.06.2021

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 08.06.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise *****1.1. Identificateur de produit**

Tinosorb M

N° d'article 27289500

Identification de substance / produit ***

INCI METHYLENE BIS-BENZOTRIAZOLYL TETRAMETHYLBUTYLPHENOL (NANO)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/préparation**

substance active pour produits cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour
cette FDS**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers *****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 4 H413

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement *****

Danger

Mentions de danger ***

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence ***

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

Date de révision: 08.06.2021

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 08.06.21

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides; D-Glucopyranose, Oligomeric, C10-16(even numbered) Alkyl Glycosides

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****3.2. Mélanges****Composants dangereux *******2,2'-méthylènebis(6-(2H-benzotriazol-2-yl)-4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol)**

No. CAS 103597-45-1

No. EINECS 403-800-1

Numéro 01-0000015344-75

d'enregistrement

Concentration \geq 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 4 H413

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

No. CAS 68515-73-1

No. EINECS 500-220-1

Numéro 01-2119488530-36

d'enregistrement

Concentration \geq 3 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

D-Glucopyranose, Oligomeric, C10-16(even numbered) Alkyl Glycosides

No. CAS 110615-47-9

No. EINECS 600-975-8

Numéro 01-21194849418-23

d'enregistrement

Concentration \geq 3 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315 > 30 %

Eye Dam. 1 H318 \geq 12 < 30 %

Eye Dam. 1 H318 > 30 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

Date de révision: 08.06.2021

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 08.06.21

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour grandes quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 0.0 - 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

Date de révision: 08.06.2021

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 08.06.21

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à une température supérieure à 5 °C. Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
--------------------	-------------------------

Épaisseur du gant	0.4	mm
-------------------	-----	----

Temps de pénétration	> 480	min
----------------------	-------	-----

Matériau approprié	Polychloroprène
--------------------	-----------------

Épaisseur du gant	0.5	mm
-------------------	-----	----

Temps de pénétration	> 480	min
----------------------	-------	-----

Matériau approprié	PVC
--------------------	-----

Épaisseur du gant	0.7	mm
-------------------	-----	----

Temps de pénétration	> 480	min
----------------------	-------	-----

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Tablier; Bottes; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	dispersion
------	------------

Couleur	blanc
---------	-------

Odeur	caractéristique
-------	-----------------

valeur pH

Valeur	10.5	à	12
--------	------	---	----

température	25	°C
-------------	----	----

Point de fusion

Remarque	Non applicable
----------	----------------

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	env. 100	°C
--------	----------	----

Point d'éclair

Valeur	> 101	°C
--------	-------	----

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Pression de vapeur

Valeur	env. 23	mbar
--------	---------	------

température	20	°C
-------------	----	----

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

Date de révision: 08.06.2021

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 08.06.21

Source	Valeur évaluée			
Densité				
Valeur	1.04	à	1.12	g/cm ³
température	25	°C		
Hydrosolubilité				
Remarque	dispersible			
température de décomposition				
Valeur	> 200			°C
Viscosité				
dynamique				
Valeur	200	à	1000	mPa.s
température	25	°C		
méthode	DIN 53019			
propriétés explosives				
évaluation	non			
Propriétés comburantes				
évaluation	Aucun(e) n'est connu(e).			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.5. Matières incompatibles

acides forts, Alcalines, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion/irritation cutanée

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 405
Remarque	Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

Date de révision: 08.06.2021

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 08.06.21

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	> 20	mg/l

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 50	mg/l

Toxicité pour les algues

CE50	> 4	mg/l
------	-----	------

Toxicité pour les bactéries

CE50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	3 h	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 3
----------------------------------------------	-------

Remarque	Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV
----------	-----------------------------------------------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Nom commercial: Tinosorb M

Numéro de la matière: 272895

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 / CH

Date de révision: 08.06.2021

Date d'impression 08.06.21

Aquatic Chronic 4
Eye Dam. 1
Skin Irrit. 2

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 4
Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.